

Nom de l'établissement (université) : Université de Picardie Jules Verne

Adresse: Chemin du Thil 80025 Amiens

Représenté par : (nom du (de la) signataire de la convention) :

Oualité du représentant : .....

Composante /UFR/ UFR SCIENCES - M2 MIAG OSIE

Adresse: (si différente de celle de l'université) 33 rue saint leu 80039 AMIENS Cedex 1

Fax: Mail: Tél: 0322828807

# Avenant n° 1437 à la convention de stage n° 2948

# Le présent avenant vise à modifier le déroulement du stage qui avait été convenu entre :

Nom de l'organisme d'accueil: UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE

Adresse: 1 Chemin du Thil 80000 AMIENS FRANCE

Tél: 03 22 82 72 Fax: Mail:

Représenté par : (nom du signataire de la convention) : Mr TELLIEZ Frédéric

Qualité du représentant : Directeur de l'Institut de l'Ingénierie de la Santé

Nom du tuteur professionnel: Mr TELLIEZ Frédéric Tél: 03 22 82 77 37 Mail: frederic.telliez@u-picardie.fr

# et l'Université Picardie - Jules Verne, représenté par son Président, agissant pour le compte de :

Composante/UFR: UFR des Sciences

et sous la responsabilité de l'enseignant référent : BARRY Catherine

Tél: +33 3 22 82 78 71 Mail: catherine.barry@u-picardie.fr

# et effectué par :

CHIRAT Alexis étudiant(e) en MASTER 2 MIAGE - ORGANISATION DES SYSTEMES D'INFORMATION DE L'ENTREPRISE

Adresse de l'étudiant: 59 rue Saint-Fuscien 80000 Amiens - FRANCE **Tél: Portable:** 0614942840 **Mail:** alexis.chirat@etud.u-picardie.fr

#### pour le motif suivant :

Titre: Mise en place du Télétravail pendant la période du 19/07 au 25/08 inclus

D'un commun accord:

Fermeture de l'Institut d'Ingénierie de la Santé (2is) pendant la période des vacances scolaires, donc le stagiaire travaillera en télétravail durant cette période (du Lundi 19 Juillet au Mercredi 25 Ao?t inclus). Reprise en présentiel le Jeudi 26 Ao?t.

A. J. H.M.F.W.S. 1e. 15/07/2021.

Pour l'établissement d'enseignement supérieur:

Pour l'organisme d'accueil:

Frédéric TELLIEZ

Pour l'étudiant : Alexis CHIRAT